

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Dostaler, Gilles (sous la direction de) *La crise économique et sa gestion*. Montréal, Boréal Express, 1982, 256 p.

par Gérard Boismenu

Études internationales, vol. 14, n° 3, 1983, p. 570-572.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/701551ar>

DOI: 10.7202/701551ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

service de l'État (*cf.* refus du droit de sécession pour les minorités nationales du Biafra ou du Katanga). Il en va de même dans l'application du droit humanitaire en cas de conflit armé non colonial (*cf.* les débats à la Conférence de Genève (1974-1977) sur les deux protocoles additionnels aux Conventions de 1949).

En conclusion, l'auteur affirme que les États du Tiers-Monde n'introduisent pas une coupure dans le modèle classique de la Société internationale conçue principalement comme une communauté d'États. Les finalités du droit des gens restent les mêmes. La nouveauté réside dans le fait qu'il est donné aux principes du droit international un contenu non plus exclusivement « politique » mais aussi « économique ». Cette transformation conduirait seulement à une « relecture des principes du droit international ». Elle aboutit à l'extension d'un domaine spécifique : le droit international du développement, « synthèse de deux termes antagonistes, à savoir la souveraineté et la coopération ». Nous ne partageons pas cette façon de voir. Nous pensons au contraire que la crise du droit international ne résulte pas d'une « mutation du droit » à l'intérieur d'une tradition juridique mais bien d'une « rupture révolutionnaire avec l'ordre ancien ». La place nous manque pour en apporter la démonstration rigoureuse. C'est là l'objet d'une autre thèse...

Celle de Patricia Buirette doit en tout cas être lue et même relue pour être contestée. Son style est agréable; le ton est juste et jamais polémique. Elle a dépouillé une masse de documents, d'articles et d'ouvrages qui font l'objet d'une recension bibliographique du plus grand intérêt. Bref, cet ouvrage apprendra beaucoup à tous ceux qui pensent avec René-Jean Dupuy que le Tiers-Monde exerce une « expression éthique considérable » et que les « tribuns d'une plèbe humiliée interpellent la puissance au nom de la justice » et font voter des résolutions auxquelles parfois la « mauvaise conscience fait adhérer leurs antagonistes ».

Daniel COLARD

Faculté de Droit de Besançon, France

ÉCONOMIE INTERNATIONALE

DOSTALER, Gilles (sous la direction de),
La crise économique et sa gestion.
Montréal, Boréal Express, 1982, 256 p.

Ce livre présente les actes du premier colloque de l'Association d'économie politique tenu à peine deux ans après sa fondation. Le thème se décompose en cinq grandes parties auxquelles s'ajoute une table ronde. Ces divisions posent sous des facettes diverses mais complémentaires le problème des fondements de la crise et des interventions politiques, industrielles ou syndicales dans la présente conjoncture. Selon les cas, le traitement est tantôt théorique, tantôt concret et empirique; généralement les auteurs allient la présentation d'une problématique à l'analyse de situations particulières.

Dès le départ, des interprétations du sens de la crise sont proposées. Pour Boyer, il s'agit d'une crise de type structurel qui montre un blocage majeur du régime d'accumulation intensive et de la régulation monopolite (dite fordiste). Ce qui est en cause ici ce sont les bases du rapport salarial, de l'accumulation et de la régulation (étatique notamment). Pour Paul Sweezy l'analyse de la crise doit passer par l'explication de l'interdépendance existante entre la stagnation, l'inflation, et l'explosion et l'instabilité financières; d'autre part, si l'expérience de la crise a montré que la théorie keynésienne se fondait sur une conception faussée de l'économie, la pratique de la politique économique du « voodoo » aux États-Unis donne des résultats nettement négatifs et semble provoquer désillusions et contestations. Sid Ingerman et Gilles Dostaler, qui respectivement s'intéressent à la crise au Canada et au Québec, partent de considérations semblables sur la faillite de la politique keynésienne pour évaluer l'orientation de la gestion gouvernementale de la crise à Ottawa et à Québec. Tous les deux posent le problème de l'alternative à cette gestion conservatrice. Certains propos de Dostaler écrits à l'automne 1981 ont un caractère prémonitoire pour l'automne de l'année suivante.

Dans la partie sur l'emploi et le chômage, Diane Bellemare et Lise Poulin-Simon viennent rappeler qu'en dépit d'une politique économique anémique en la matière, l'emploi représente une priorité pour les Québécois: leur enquête démontre entre autres choses, que les Québécois désirent travailler à la fois pour se réaliser et pour s'assurer une sécurité économique. Pour leur part, Michael J. Piore et Benjamin Coriat, en s'inspirant chacun à leur manière de la théorie de la régulation, posent le problème de la transformation des relations industrielles et du mouvement ouvrier eu égard aux tendances qui apparaissent dans la régulation monopoliste. Pour Coriat, par exemple, si le mode de régulation dominant n'est pas aboli, il est affecté par de nouvelles tendances dans la gestion du rapport salarial; on constate, en fait, une inflexion néo-libérale à cette gestion.

La question des fermetures d'usines est abordée d'une façon très empirique par Brian Barton. Après un examen des causes économiques des fermetures et de leurs effets sectoriels et régionaux, certaines propositions de réformes sont formulées. Vincent Dagenais s'intéresse aux stratégies syndicales, d'abord pour en revendiquer la légitimité, puis pour faire le partage entre les stratégies à éviter et les impératifs stratégiques à retenir.

Dans la partie sur la gestion de la monnaie, les auteurs discutent abondamment des fondements théoriques du monétarisme. Elie et Elias apportent des illustrations des impasses de la politique monétariste au Canada et aux États-Unis. S'avancant sur un tout autre terrain Jean-Guy Loranger énonce les lignes de force d'une théorie qualitative de la monnaie. L'essentiel de l'argumentation repose sur la distinction de la pseudo-monnaie de la monnaie.

Suit une discussion critique de la privatisation et de ses enjeux qui porte surtout sur les principes en cause. Après la réflexion présentée sur ce thème par Weldon, Pierre Beaulne entreprend de faire l'étude des restrictions des dépenses publiques au Québec dans le domaine de la santé et de l'éducation depuis la fin des années 1970. Les conclusions basées sur une étude chiffrée rejoignent, sur le fond, la

thèse de Coriat sur l'inflexion néo-libérale à la gestion de la force de travail.

Ce livre présente un tour d'ensemble des principaux problèmes posés par la crise et ses effets sur le développement des rapports de classes. La question de la gestion de la crise désigne fréquemment le rôle et la place de l'État dans ce contexte de crise structurelle. Ceci dit, l'analyse des transformations internes de l'État et de la crise des régimes reste largement à faire. Les principales facettes de la crise économique sont abordées généralement par leurs caractéristiques majeures et dans des termes accessibles; de même, les analyses sont régulièrement présentées en référence à une littérature plus vaste et qui sert d'« armature problématique ».

D'un accès facile et faisant état d'une toile de fond documentaire, ce livre possède des qualités didactiques évidentes. Celles-ci se doublent cependant de certains défauts sans doute inévitables dans la publication d'actes. La présentation des idées essentielles sur des manifestations de la crise n'est pas sans redondance d'un auteur à l'autre; on remarque ce fait notamment dans la première et la quatrième parties: la complémentarité passe par une certaine superposition des propos. Aussi, les auteurs, dans leurs courts textes qui ont en moyenne entre 10 et 15 pages, ont une propension à porter une attention particulière à la compréhension théorique du problème posé ce qui tend souvent à restreindre l'illustration concrète des développements.

Il y a dans l'ensemble une base de continuité dans les analyses présentées. Sans dogmatisme la majorité des études se réfèrent, en développant différentes dimensions, à l'une des problématiques les plus prometteuses pour saisir la transformation de la structure des rapports socio-économiques. En effet, la théorie de la régulation monopoliste (et du régime d'accumulation intensive) élaborée, pour une large part, par les chercheurs liés au CEPREMAP à Paris semble fournir les outils conceptuels à quelque 7 des 12 auteurs mis à contribution dans ce livre.

Les qualités didactiques, malgré certains défauts, l'éventail des questions abordées, le

rappel des sources documentaires principales, font de ce livre, fort utile pour saisir les manifestations majeures de la crise, un bon instrument d'introduction à l'état d'avancement de l'économie politique critique.

Gérard BOISMENU

*Département de science politique
Université de Montréal*

MATHIESON, John A., *US Trade with the Third World: The American Stake*, Muscatine, Iowa, The Stanley Foundation, Coll. « Occasional Paper 28 », 1982, 33 p.

Prenant comme appui le commerce des États-Unis avec le tiers monde, cette plaquette de 33 pages est un véritable plaidoyer en faveur de la libéralisation du commerce international et contre tout nationalisme économique.

L'auteur commence par souligner l'ampleur du commerce américain avec le tiers monde. En 1980, ce commerce a représenté 43% du commerce extérieur (importations + exportations) des États-Unis. De 1970 à 1980, le commerce a augmenté à un taux annuel moyen de 32.5%, contre 17% avec les pays industrialisés. Quant à la composition de ces échanges, les exportations vers le tiers monde sont surtout constituées de machinerie, d'équipement de transport et d'autres biens d'équipement et produits manufacturés. Les États-Unis importent principalement du tiers monde des produits alimentaires tropicaux, du pétrole, des matières premières et des produits manufacturés à coefficient de main-d'oeuvre élevé. Fait à remarquer cependant, cinq pays (Mexique, Taïwan, Hong-Kong, la Corée du sud et le Brésil) sont responsables pour les $\frac{3}{4}$ des importations américaines de produits manufacturés du tiers monde (excluant les pays de l'OPEP). En fait, selon l'auteur, la structure du commerce des É.-U. avec les pays en développement est l'exemple parfait de la théorie des avantages comparatifs.

Par rapport aux échanges avec le tiers monde, l'aide à l'étranger est de bien faible

ampleur: l'assistance publique au développement des É.-U. en 1980 était de \$7 milliards tandis que les échanges commerciaux se chiffraient à \$100.5 milliards.

Malgré l'existence d'un déficit dans la balance commerciale des É.-U. en faveur du tiers monde (déficit de \$36 milliards en 1980), l'auteur se prononce résolument pour le libre-échange. Il justifie sa position en passant en revue les principaux avantages dont les É.-U. pourraient tirer d'un commerce accru avec le tiers monde – meilleur accès aux matières premières; réduction des prix à la consommation; économies d'échelles; efficacité – et en montrant les principales faiblesses des arguments généralement utilisés afin de promouvoir un plus grand protectionnisme. Il conteste, ou nuance, en particulier l'argumentation portant sur les effets sur l'emploi et sur la désarticulation des secteurs économiques. Il cite une analyse estimant à \$81,000.00 par emploi le coût que représente la protection des industries américaines touchées par ces importations.

En invoquant l'interdépendance entre les États-Unis et le tiers monde, non seulement l'auteur réclame-t-il pour ce dernier un meilleur accès au marché international, mais aussi il démontre l'importance d'une assistance soutenue au développement. À la base de cette attitude, deux positions. La première est avouée et claire: ce n'est que si le tiers monde arrive à exporter aux É.-U. et aux autres pays industrialisés qu'il sera en mesure d'acquérir les devises étrangères nécessaires à l'achat dans les pays industrialisés de biens, de services et de produits de haute technologie, au remboursement de leurs dettes à l'égard des grandes banques occidentales, et à un niveau de croissance acceptable.

La seconde position est plus implicite: les États-Unis ne pourront retrouver leur rôle de leader économique sans une importante restructuration interne tenant compte des nouvelles données de l'économie mondiale; restructuration basée sur la division internationale du travail, les É.-U. spécialisés dans les secteurs dynamiques de haute technologie, et les pays en développement dans les secteurs économiques banalisés.